

Règlement type des Marchés aux Truffes de détail

Seules les manifestations trufficoles de marché de détail, avec contrôle qualité, seront agréées et reconnues par FRT PACA et la FFT

Contrôle Qualité effectué par les responsables de la FRT PACA, munis de la liste des exposants Truffes fournie par les Organismes et accompagnés de la Police Municipale. Si les points ci-dessous ne sont pas respectés les contrevenants s'exposent à : Etre exclus de la manifestation et radiés à vie de nos marchés.

- 1 : L'origine des truffes sera exclusivement en provenance de France
- 2 : La fraude à la truffe de Chine est interdite.
- 3 : Toutes truffes qui devront être vendues sur nos stands seront contrôlées et canifées avant l'ouverture du marché.

Si les points ci-dessous ne sont pas respectés les contrevenants s'exposent à :
Avoir leurs produits non-conformes au règlement retirés du stand.

- 5 : Le mélange des espèces est interdit.
- 6 : la vente de *Tuber Mélanosporum* et *Tuber Brumale* est autorisée.
Les paniers seront séparés par la balance sur le stand.
- 7 : La vente de truffes gelées est interdite.
- 8 : Les truffes seront réellement brossées à sec avant de pénétrer sur le marché.
- 9 : Les trufficulteurs respecteront les normes *Interfel Truffes Fraîches*
- 10 : Les conserves respecteront les normes en vigueur.
- 11 : Les arômes artificiels de synthèse ou naturel sont totalement interdits.
- 12 : L'exposant s'engage à présenter sur son enseigne :
L'espèce, la provenance et le prix des truffes.

Pièces justificatives à fournir par les exposants lors de l'inscription au marché :

Dans tous les cas, une attestation d'assurance responsabilité civile, couvrant leurs activités sur les marchés.

TRUFFICULTEURS :

Copie de la carte d'adhérent du syndicat ou association, affilié à la FRT et FFT pour l'année en cours.

Ou attestation d'inscription à la MSA.

Ou relevé de propriété des parcelles truffières.

Ou relevé d'exploitation MSA

NEGOCIANTS, COURTIERIS et CONSERVEURS :

Un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (Kbis de moins de 3 mois).

Pernes les Fontaines le: